



## Votre droit à l'image dans le Cloud

Le droit à l'image relève du droit à la protection de la vie privée et diffère d'un pays à l'autre. À l'heure actuelle, ce droit est d'autant plus d'actualité, car vous partagez, stockez et publiez de plus en plus d'images sur les réseaux sociaux.

### Le droit à l'image ou la protection de la vie privée

Le droit à la protection de la vie privée, principe de base en matière de droit à l'image, est consacré par plusieurs textes. L'idée principale de ces textes est que vous avez, dans certaines conditions, le droit de vous opposer à la prise de votre image, mais aussi de sa publication: accepter d'être photographié ne signifie pas que vous autorisez la diffusion de la photographie dans n'importe quel cadre, et pour n'importe quelle finalité.



### Garder le contrôle sur votre image et respecter celle des autres sur le Cloud

#### **Les conditions générales d'utilisation**

Certains sites prévoient dans leurs conditions générales que vous consentiez à l'utilisation de vos photos à des fins publicitaires, par eux, ou par des tiers à qui ils peuvent céder ces droits d'exploitation.

**!** *Lisez toujours les conditions générales d'utilisation pour vérifier si vos photos sont susceptibles d'être exploitées commercialement. Faites également attention aux photos que vous publiez, en particulier si d'autres personnes que vous y figurent.*

#### **Les publications / le stockage**

Même si vous les conservez dans des dossiers «privés» de votre cloud, faites attention aux photos que vous publiez / stockez, surtout s'il s'agit de photos d'autres personnes. En cas de fuite de données, ces images pourraient se retrouver en ligne et publiquement accessibles.

**!** *Gardez les photos que vous jugez sensibles ou importantes pour vous. Si possible, chiffrez les photos sensibles avant de les publier sur le Cloud.*

#### **L'identification (tagging)**

Identifier vos proches sur les réseaux sociaux sans leur accord peut les mettre dans l'embarras.

**!** *Si vous souhaitez identifier un proche, n'oubliez pas de lui demander son accord. Les paramètres Facebook vous permettent de vérifier les postes où vos amis vous identifient avant qu'ils apparaissent sur votre mur.*

## Les paramètres de confidentialité

Lorsque vous publiez des photos sur Facebook, le fait de les laisser accessibles à tout le monde peut être problématique.

 *Il est important de bien définir dans les paramètres de confidentialité quel groupe d'amis a accès à quelle photo ou à quel album photo.*

## La synchronisation automatique

Nous vous avons déjà mis en garde contre la synchronisation automatique de vos données dans notre fiche "partage de fichiers".

 *Privilégiez toujours une synchronisation manuelle.*

## Le «reverse search» d'images

Cette méthode vous permet de voir quels sites internet ou blogs utilisent vos photos. Au lieu d'utiliser des mots clefs, on utilise tout simplement des images.

 *Si vous êtes auteur de photographies, cette pratique vous permettra de vérifier qui utilisent vos photos sans votre permission.*

## Le droit à l'oubli

Certaines images peuvent sur le long terme devenir embarrassantes. Sur Internet, les traces restent très longtemps et ce stockage illimité des données peut poser problème.

 *Vous avez la possibilité par exemple de demander à Google de retirer les photos indésirables des résultats de recherche.*

## Le sexting

Cela correspond à l'envoi de sms coquins ou de photographies sensuelles via les téléphones portables ou réseaux sociaux.

 *N'envoyez pas de photos intimes à d'autres personnes, surtout pas de telles photos où l'on pourrait voir votre visage. Le destinataire pourrait porter atteinte à votre réputation en diffusant vos photos sur le Net, une situation malheureusement plutôt commune.*



La règle d'or est de toujours sélectionner avec précaution les photos que vous souhaitez publier, stocker etc. Et n'oubliez jamais de prendre en compte l'avis de vos proches.

Ceci est un résumé des informations que vous trouverez sur le site <http://www.bee-secure.lu/cloud>.

Editeur : aware.lu | securitymadein.lu  
BEE SECURE  
B.P 707 · L-2017 Luxembourg  
Tél. : (+352) 274-0098601 | (+352) 247-86427  
info@bee-secure.lu | www.bee-secure.lu



**HELPLINE**  
8002-1234



 Co-funded by the European Union